



CONDITIONS DE VENTE

SOUSSION - Une soumission non acceptée dans les trente (30) jours est sujette à révision. Les soumissions sont fondées sur la précision des devis fournis ainsi que sur le coût des matériaux et la main d'œuvre au moment où elles-ci sont effectuées. Tout changement à l'un de ces facteurs peut entraîner une révision des prix. Étiquettes Luso-Flex se réserve le droit de réviser une soumission si les copies, films, bandes, disquettes ou autres matériaux et instructions ne sont pas conformes au devis original qui a servi pour établir la soumission. Les prix sont sujets à changement sans préavis.

COMMANDES - L'acceptation des commandes est sujette à l'approbation du crédit et aux événements imprévus tels que : feu, inondation, grève, vol, vandalisme et autres fléaux hors du contrôle du fournisseur. Les commandes reçues en bonne et due forme ne peuvent être annulées, sauf après entente comportant dédommagement des frais engagés par Étiquettes Luso-Flex dans la production ou préparation de cette commande.

SURPLUS OU DÉFICITS DE TIRAGES - Les surplus ou les déficits de tirages ne dépasseront pas de 10% les quantités commandées. Étiquettes Luso-Flex facturera la quantité effectivement livrée à l'intérieur de cette tolérance. Si le client exige une quantité garantie, le pourcentage de tolérance doit être établi au moment de la soumission et indiqué sur le bon de commande du client. Une révision de prix de 7% sera alors appliquée automatiquement, à moins d'une entente écrite de la part d'Étiquettes Luso-Flex.

CALENDRIERS DE PRODUCTION - Des calendriers de production sont établis et suivis par le client et Étiquettes Luso-Flex. Si le client ne respecte pas le calendrier de production, les dates de livraison seront sujettes à de nouvelles négociations. Il est entendu que ni l'un ni l'autre n'encourent de responsabilité ni de pénalité à l'égard des retards dus à un état de guerre, une émeute, un désordre civil, un feu, une grève, à des accidents, à l'action du gouvernement ou de l'autorité civile et à des causes naturelles ou autres causes échappant à la volonté du client ou d'Étiquettes Luso-Flex. En tels cas, les calendriers seront étendus d'une période de temps égale au délai encouru.

LIVRAISON - Sauf indication contraire, la soumission vise une seule expédition, sans entreposage, F.A.B. à notre usine de Boucherville. Cette livraison sera continue, ininterrompue et complète. En cas contraire, Étiquettes Luso-Flex facturera des frais selon ses taux courants. Les frais de transport de matériaux ou de fournitures en provenance du client, ou du fournisseur du client, ne sont pas inclus dans la soumission, sauf stipulation explicite. La propriété des imprimés est transférée au client lors de la première éventualité : la livraison au transporteur au point d'expédition ou l'envoi par la poste des factures de l'ouvrage complété. La responsabilité d'Étiquettes Luso-Flex cesse dès la remise des marchandises au transporteur qui en accuse réception en bonne condition. Étiquettes Luso-Flex ne peut être tenue responsable d'un retard dans la livraison cause hors de son contrôle.

TERMES / RÉCLAMATIONS / DROIT DE RÉTENTION / RETOURS - Termes : comptant, net à 30 jours de calendrier de la date de facturation mais Étiquettes Luso-Flex se réserve le droit de fixer un mode de paiement différent selon les exigences de son département de crédit. Un intérêt de 1.5% par mois (18% par année) sera facturé sur tous les comptes en retard sans aucune exception ; de plus le client ainsi que le demandeur seront responsables de tous les frais de recouvrement ou de la cour subis par Étiquettes Luso-Flex y compris, sans s'y limiter, les honoraires de l'avocat. Les taxes gouvernementales applicables seront facturées en surplus. Les réclamations pour défauts, dommages et déficits de quantité doivent être faites par écrit dans les 5 jours de calendrier suivants la date de livraison. Si une telle réclamation n'est pas présentée, Étiquettes Luso-Flex et le client conviennent que le travail est accepté. Par l'acceptation du travail, le client reconnaît que Étiquettes Luso-Flex a pleinement rempli tous les termes, conditions et spécifications de la commande. La responsabilité d'Étiquettes Luso-Flex est limitée au prix vendant des imprimés défectueux, sans responsabilité supplémentaire spéciale ou de dommages consécutifs. En gage de garantie de paiement, pour toute somme due en vertu des termes d'une entente mutuelle, Étiquettes Luso-Flex se réserve un droit de rétention sur tous les biens du client qu'il a en sa possession. Ce droit s'applique, même si une prolongation de crédit a été accordée ou si des reconnaissances de dettes, des acceptations commerciales ou une caution de paiement ont été admises. Aucune marchandise, défectueuse ou pas ne sera acceptée à moins que le client ait reçu une autorisation écrite de la part d'Étiquettes Luso-Flex. Un crédit sera alors appliqué sur le compte du client, seulement après avoir effectué le décompte physique de ladite marchandise à notre usine.

TRAVAUX EXPÉRIMENTAUX - Les travaux expérimentaux ou préliminaires tels que : maquettes, composition, plaques, vignettes, épreuves couleur, photographies ou tout autre matériel requis afin d'exécuter à la demande du client tout travail expérimental (tests) sont facturés aux prix courants d'Étiquettes Luso-Flex ; ces travaux ne portent aucune garantie de nature que ce soit car il en convient au client de juger de leur utilité et de leur qualité.

MATIÈRES FOURNIES PAR LE CLIENT - Les matières dangereuses fournies par le client sont vérifiées d'après le bon de livraison. Étiquettes Luso-Flex se dégage de toute responsabilité découlant des écarts de quantité entre le bon de livraison et la livraison. Les papiers fournis par le client doivent correspondre aux spécifications requises par Étiquettes Luso-Flex : grammage, épaisseur, résistance à l'arrachage et autres spécifications. Les prêts-à-photographier, les films, les plaques, les sélections de couleurs, emporte-pièces ou matrices, bandes, disquettes ou autres articles fournis par le client doivent être utilisables par le fournisseur sans réparation, modification ou vérification. Étiquettes Luso-Flex se dégage de toute responsabilité relativement à la qualité de l'impression finale effectuée à partir de toute matière première (telle que décrite ci-haut) fournie par le client.

SUPPORT ÉLECTRONIQUE DU MANUSCRIT OU DE L'IMAGE - Le client est responsable de conserver une copie du fichier original. Étiquettes Luso-Flex n'est pas responsable des dommages accidentels aux différents supports électroniques fournis par le client ou pour la précision des entrées fournies et des sorties finales. Tant que les entrées numériques ne sont pas évaluées par Étiquettes Luso-Flex, aucune réclamation ou promesse ne sera faite en regard de la capacité de traiter les travaux soumis sous format numérique, et aucune responsabilité ne peut être assumée pour les problèmes qui peuvent surgir. Tout travail additionnel de transcription, d'édition ou de programmation requis pour rendre utilisables les fichiers du client, seront facturés aux prix courants d'Étiquettes Luso-Flex.

CONCEPTION / MATÉRIEL PRÉPARATOIRE - Les dessins-clés, les illustrations, la composition typographique, les plaques, les négatifs, les positifs, les bandes, les disquettes et tous autres éléments fournis par Étiquettes Luso-Flex demeurent sa propriété exclusive. Étiquettes Luso-Flex peut ne pas les conserver une fois les travaux terminés, sauf entente à l'effet contraire. On ne peut les utiliser ou en tirer des idées à partir des originaux, sauf moyennant une indemnité à être déterminée par Étiquettes Luso-Flex.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente d'Étiquettes Luso-Flex

Nom et Prénom (en lettres moulées)

Signature

Date

Titre

S.V.P. signez et retournez par fax (450) 655-8568
avec votre bon d'achat ou confirmation de commande